



**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DU POLE
ECONOMIQUE ET D'HABITAT DU GRAND DAX-SUD**

N ° 2

Objet : Approbation du budget primitif de l'exercice 2023

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Pour le Département des Landes :

- M. Xavier FORTINON
- M. Henri BEDAT
- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Jean-Luc DELPUECH
- M. Julien DUBOIS

Pour la Communauté d'agglomération du Grand Dax :

- M. Alexis ARRAS
- M. Grégory RENDE

Avait donné procuration :

- M. Paul CARRERE à M. Xavier FORTINON

Etaient excusés :

- M. Jean-Marc LESPADÉ
- Mme Sylvie PEDUCASSE
- M. le Payeur départemental

Etaient également présents :

- Pour le Conseil départemental :
M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER, Mme Cécile DUPOUY et Mme Stéphanie LASSIS, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le budget primitif de l'exercice 2023 qui se présente comme suit :
 - en section de fonctionnement : équilibre à hauteur de 445 500.00 €
 - en section d'investissement : équilibre à hauteur de 370 000.00 €
- et de préciser que le budget est présenté en M57 selon les modalités de vote suivantes :
 - ✓ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
 - ✓ au niveau du chapitre pour la section d'investissement (hors programmes d'équipement)
 - ✓ et au niveau des programmes d'équipement pour la section d'investissement concernant le programme « 201001 Aménagement des terrains rue Pascal Lafitte et ses abords ».

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON